



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article114>

CGET - Nouveau cadre de référence de la lutte contre les discriminations au sein de la politique de la ville : les enjeux de la nouvelle contractualisation 2014

Date de mise en ligne : vendredi 3 octobre 2014

- Ressources - Outils, actions, formations, expériences - Outils institutionnels -

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

extrait :

« Ce cadre de référence s'inscrit dans le contexte de la mise en oeuvre de la nouvelle contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales et identifie des outils qui vous permettront d'agir au plus près des habitants et des territoires. Dans une approche intégrée, vous serez amené à concevoir un plan territorial de lutte contre les discriminations (PTLCD) que vous inscrirez dans le contrat de ville, en lien avec les échelons territoriaux (délégués du Préfet, DDCCS, DRJSCS).

Vous trouverez ci-après la méthode d'élaboration du plan territorial de lutte contre les discriminations.

La lutte contre les discriminations est un volet essentiel de la politique de la ville. La mise en oeuvre de ce cadre de référence permet de décliner la lutte contre les discriminations sur tous les territoires de la politique de la ville, sous l'autorité des préfets. »